

### SECTION 1 : Identification

#### 1.1. Identification

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : 10-10-10 avec micronutriments  
Formule : Mélange

#### 1.2. Utilisation recommandée et restrictions d'utilisation

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais

#### 1.3. Fournisseur

Two Rivers Terminal  
3300 North Glade Road  
P.O. Box 2327  
Pasco, Wa. 99302 - USA  
T 509-547-7776 - F 509-546-9508  
[www.tworiversterminal.com](http://www.tworiversterminal.com)

#### 1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : Réponse aux urgences HAZMAT 24 heures sur 24 : (800) 229-5252; Centre de réponse national de l'EPA (800) 424-8802

### SECTION 2 : Identification de risque(s)

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification américaine SGH

Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B H360 Peut nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître  
Texte intégral des déclarations H : voir section 16

#### 2.2. Éléments de l'étiquette SGH, y compris les conseils de prudence

##### Étiquetage américain SGH

Pictogrammes de risque (SGH US) :



Mot indicateur (GHS US) : Danger  
Mentions de risque (SGH US) : H360 - Peut nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître  
Mentions de précaution (SGH US) : P201 - Obtenir des instructions spéciales avant l'utilisation.  
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements et des gants de protection.  
P308+P313 - En cas d'exposition ou d'inquiétude : Consulter un médecin.  
P405 - Conserver sous clé.  
P501 - Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales, régionales et fédérales.

#### 2.3. Autres risques ne donnant pas lieu à une classification

Aucune information supplémentaire n'est disponible

# 10-10-10 avec micronutriments

## Fiche de données de sécurité

selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (SGH US)

Sans objet

## SECTION 3 : Composition/Information sur les ingrédients

### 3.1. Substances

Sans objet

### 3.2. Mélanges

Nom	Identifiant du produit	%	Classification américaine SGH
urée	Numéro CAS : 57-13-6	20 – 30	Irrit. des yeux 2B, H320
ACIDE FULVIQUE	Numéro CAS : 479-66-3	4 – 6	Irrit. des yeux 2B, H320
acide borique	Numéro CAS : 10043-35-3	< 0.5715	Repr. 1B, H360

Texte intégral des classes de risques et des mentions H : voir section 16

## SECTION 4 : Mesures de premiers soins

### 4.1. Description des mesures de premiers soins

Mesures de premiers soins générales	: En cas d'exposition ou d'inquiétude : Consulter un médecin.
Premiers soins après inhalation	: Transportez la personne à l'air frais et maintenez-la dans un état confortable pour qu'elle puisse respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Lavez la peau avec beaucoup d'eau.
Premiers soins après contact avec les yeux	: Rincez les yeux avec de l'eau par précaution.
Premiers soins après ingestion	: Consultez immédiatement un médecin/service médical. Appelez un centre antipoison/un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

### 4.2. Principaux symptômes et effets (aigus et différés)

Symptômes/effets	: Peut provoquer une irritation de la peau et des yeux.
Symptômes/effets après inhalation	: Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une irritation de la peau.
Symptômes/effets après contact avec les yeux	: Peut provoquer une irritation des yeux.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut provoquer des troubles gastro-intestinaux.

### 4.3. Soins médicaux immédiats et traitement spécial, si nécessaire

Traiter les symptômes.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction appropriés (et inappropriés)

Moyens d'extinction appropriés : Pulvérisation d'eau. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

### 5.2. Risques spécifiques liés au produit chimique

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Des fumées toxiques peuvent se dégager.

# 10-10-10 avec micronutriments

## Fiche de données de sécurité

selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

### 5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Protection pendant la lutte contre l'incendie : N'essayez pas d'agir sans équipement de protection approprié. Appareil respiratoire autonome. Vêtements de protection complets.

## SECTION 6 : Mesures en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour le personnel non urgent

Procédures d'urgence : Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement de protection approprié peut intervenir.

#### 6.1.2. Pour les intervenants d'urgence

Équipements de protection : N'essayez pas d'agir sans équipement de protection approprié. Pour plus d'informations, voir la section 8 : "Contrôles de l'exposition/protection individuelle".

### 6.2. Précautions environnementales

Éviter le rejet dans l'environnement. Prévenir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou les eaux publiques.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Recueillir le liquide répandu dans un matériau absorbant. Prévenir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou les eaux publiques.

Autres informations : Éliminer les matériaux ou les résidus solides dans un site autorisé.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations, voir la section 13.

## SECTION 7 : Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions pour une manipulation sécuritaire

Précautions pour une manipulation sécuritaire : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Obtenir des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter un équipement de protection individuelle.

Mesures d'hygiène : Séparer les vêtements de travail des vêtements de ville. Laver séparément. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. Il faut toujours se laver les mains après avoir manipulé le produit.

### 7.2. Conditions d'un stockage sécuritaire, y compris les incompatibilités éventuelles

Conditions de stockage : Conserver sous clé. Conserver dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais.

Zone de stockage : Conserver dans un endroit frais et sec.

Règles spéciales en matière d'emballage : correctement étiquetés. répond aux exigences légales.

## SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 10-10-10 avec micronutriments

Aucune information supplémentaire n'est disponible

#### ACIDE FULVIQUE (479-66-3)

Aucune information supplémentaire n'est disponible

# 10-10-10 avec micronutriments

## Fiche de données de sécurité

selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

### urée (57-13-6)

Aucune information supplémentaire n'est disponible

### acide borique (10043-35-3)

#### USA - ACGIH - Limites d'exposition professionnelle

ACGIH OEL TWA 2 mg/m<sup>3</sup>

ACGIH OEL STEL 6 mg/m<sup>3</sup>

## 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.  
Contrôles d'exposition environnementale : Éviter le rejet dans l'environnement.

## 8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

### Protection des mains :

Gants de protection

### Protection des yeux :

Lunettes de sécurité

### Protection de la peau et du corps :

Porter des vêtements de protection appropriés

### Protection respiratoire :

Porter une protection respiratoire.

**Symbole(s) d'équipement de protection individuelle :**



## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique : Liquide  
Apparence : Liquide clair.  
Couleur : Bleu-vert  
Odeur : Il se peut qu'il n'y ait aucune propriété d'avertissement olfactif, l'odeur étant subjective et inadéquate pour avertir d'une surexposition.  
Le mélange contient un ou plusieurs composants ayant l'odeur suivante :  
Inodore Dans l'air humide : Odeur d'ammoniac Odeur irritante/piquante Odeur désagréable Odeur de poisson  
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible  
pH : ≈ 7.5 (7.2 – 7.8)  
Point de fusion : Sans objet  
Point de congélation : Aucune donnée disponible  
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible  
Point d'éclair : Aucune donnée disponible  
Taux d'évaporation relatif (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible  
Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet.

# 10-10-10 avec micronutriments

## Fiche de données de sécurité

selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Gravité spécifique / densité	: 1.28 g/ml
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Aucune information supplémentaire n'est disponible

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse n'est connue dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

### 10.5. Matériaux incompatibles

Aucune information supplémentaire n'est disponible

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, il ne devrait pas se produire de produits de décomposition dangereux.

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

#### urée (57-13-6)

LD50 oral rat	8471 mg/kg (Rat; OCDE 401 : Toxicité orale aiguë; Étude bibliographique; 14300 mg/kg de poids corporel; Rat; Valeur expérimentale)
DL50 dermique rat	> 3200 mg/kg (Rat; Étude bibliographique)
LD50 dermique lapin	> 21000 mg/kg (lapin; étude bibliographique)

# 10-10-10 avec micronutriments

## Fiche de données de sécurité

selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

acide borique (10043-35-3)	
LD50 oral rat	2660 mg/kg (Rat; OCDE 401 : Toxicité orale aiguë; Étude bibliographique; >2600 mg/kg de poids corporel; Rat; Valeur expérimentale)
LD50 dermique lapin	> 2000 mg/kg Lapin; valeur expérimentale; FIFRA (40 CFR)
Corrosion/irritation de la peau	: Non classé. pH : ≈ 7.5 (7.2 – 7.8)
Lésions graves/irritation des yeux	: Non classé. pH : ≈ 7.5 (7.2 – 7.8)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Peut nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	: Non classé
Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée	: Non classé
Risque d'aspiration	: Non classé
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Symptômes/effets	: Peut provoquer une irritation de la peau et des yeux.
Symptômes/effets après inhalation	: Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une irritation de la peau.
Symptômes/effets après contact avec les yeux	: Peut provoquer une irritation des yeux.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut provoquer des troubles gastro-intestinaux.

## SECTION 12 : Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Le produit n'est pas considéré comme nocif pour les organismes aquatiques ou comme ayant des effets néfastes à long terme sur l'environnement.

urée (57-13-6)	
LC50 - Poisson [1]	> 6810 mg/l (96 h; Leuciscus idus; concentration nominale)
CE50 - Crustacés [1]	> 10000 mg/l (48 h; Daphnia magna; concentration nominale)
LC50 - Poisson [2]	17500 mg/l (96 h; Poecilia reticulata)
EC50 - Crustacés [2]	> 10000 mg/l (24 h; Daphnia magna)
TLM - Poisson [1]	17500 ppm (96 h; Poecilia reticulata)
Valeur limite tolérable - Autres organismes aquatiques [1]	120000 mg/l (16 h; bactéries; test de toxicité)
Valeur limite tolérable - Autres organismes aquatiques [2]	> 10000 mg/l (Pseudomonas putida)
Valeur limite tolérable - Algues [1]	> 10000 mg/l (168 h; Scenedesmus quadricauda; taux de croissance)
Valeur limite tolérable - Algues [2]	47 mg/l (192 h; Microcystis aeruginosa; taux de croissance)
acide borique (10043-35-3)	
LC50 - Poisson [1]	100 ppm (96; Salmo gairdneri (Oncorhynchus mykiss); eau douce)
CE50 - Crustacés [1]	658 - 875 mg/l (48 h; Daphnia magna)
LC50 - Poisson [2]	79 ppm (96 h; Salmo gairdneri (Oncorhynchus mykiss); eau dure)

# 10-10-10 avec micronutriments

## Fiche de données de sécurité

selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

acide borique (10043-35-3)	
EC50 - Crustacés [2]	19.7 mg/l (336 h; Daphnia magna)
TLM - Poisson [1]	1800 ppm (24 h; Gambusia affinis)
Valeur limite tolérable - Algues [1]	5 mg/l (672 h; Elodea sp.)
Valeur limite tolérable - Algues [2]	0.4 – 0.8, 336 h; Chlorella sp.; Croissance

### 12.2. Persistance et dégradabilité

urée (57-13-6)	
Persistance et dégradabilité	Intrinsèquement biodégradable. Hydrolyse dans l'eau. Très mobile dans le sol.
ThOD	0,27 g O <sub>2</sub> /g de substance

acide borique (10043-35-3)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité : sans objet. Biodégradabilité dans le sol : sans objet. Aucune donnée (test) sur la mobilité de la substance est disponible.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	Sans objet
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet
ThOD	Sans objet
DBO (% de ThOD)	Sans objet

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

urée (57-13-6)	
BCF - Poisson [1]	1 (72 h; Brachydanio rerio; eau douce)
BCF - Autres organismes aquatiques [1]	11700 (Chlorella sp.)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	< -1.73 (valeur expérimentale; méthode UE A.8 : coefficient de partage)
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation : sans objet.

acide borique (10043-35-3)	
BCF - Poisson [1]	0 (Salmo gairdneri (Oncorhynchus mykiss); chronique)
BCF - Poisson [2]	< 0.1 (60 jours; Oncorhynchus tshawytscha; poids frais)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1.09 (valeur expérimentale; méthode UE A.8 : coefficient de partage; 22 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (BCF < 500).

### 12.4. Mobilité dans le sol

acide borique (10043-35-3)	
Écologie - sol	Peut nuire à la croissance des plantes, à la floraison et à la formation des fruits.

### 12.5. Autres effets indésirables

Aucune information supplémentaire n'est disponible

# 10-10-10 avec micronutriments

## Fiche de données de sécurité

selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

### SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets	: Éliminer le contenu/récipient conformément aux instructions de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Empêcher le liquide de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau, les zones souterraines ou basses.
Recommandations pour l'élimination des produits/emballages	: Éliminer en toute sécurité conformément aux réglementations locales/nationales.

### SECTION 14 : Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition approprié (DOT)	: Sans objet
Nom d'expédition approprié (TMD)	: Sans objet
Appellation réglementaire (IMDG)	: Sans objet
Nom d'expédition approprié (IATA)	: Sans objet

#### 14.3. Classe(s) de risques pour le transport

##### DOT

Classe(s) de risques pour le transport (DOT) : Sans objet

##### TMD

Classe(s) de risques pour le transport (TMD) : Sans objet

##### IMDG

Classe(s) de risques pour le transport (IMDG) : Sans objet

##### IATA

Classe(s) de risques pour le transport (IATA) : Sans objet

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT)	: Sans objet
Groupe d'emballage (TMD)	: Sans objet
Groupe d'emballage (IMDG)	: Sans objet
Groupe d'emballage (IATA)	: Sans objet

#### 14.5. Risques environnementaux

Autres informations : Aucune information supplémentaire n'est disponible.

#### 14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

##### DOT

Aucune donnée disponible

##### TMD

Aucune donnée disponible

##### IMDG

Aucune donnée disponible

# 10-10-10 avec micronutriments

## Fiche de données de sécurité

selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

### IATA

Aucune donnée disponible

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au code IBC

Sans objet

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations fédérales américaines

#### ACIDE FULVIQUE (479-66-3)

Non inscrit dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis.

#### urée (57-13-6)

Inscrit à l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis.

#### acide borique (10043-35-3)

Inscrit à l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis.

### 15.2. Réglementations internationales

#### Canada

#### acide borique (10043-35-3)

Inscrit sur la LIS canadienne (Liste intérieure des substances)

#### Réglementations de l'UE

Aucune information supplémentaire n'est disponible

#### Réglementations nationales

Aucune information supplémentaire n'est disponible

### 15.3. Réglementations des États américains

Aucune information supplémentaire n'est disponible

## SECTION 16 : Autres informations

selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

Date de révision : 03/23/2023

Texte intégral des phrases en H	
H320	Provoque une irritation des yeux
H360	Peut nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître

Risque pour la santé NFPA : 2 - Matériaux qui, dans des conditions d'urgence, peuvent provoquer une incapacité temporaire ou des lésions résiduelles.

Risque d'incendie NFPA : 1 - Matériaux qui doivent être préchauffés avant de pouvoir s'enflammer.

# 10-10-10 avec micronutriments

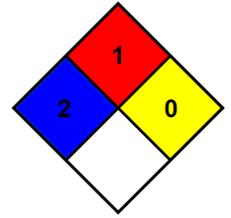
## Fiche de données de sécurité

selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

---

Réactivité NFPA

: 0 - Matériaux qui sont normalement stables en eux-mêmes, même dans des conditions d'incendie.



Fiche de données de sécurité (FDS), États-Unis

Toutes les informations contenues sur cette fiche de données de sécurité sont fournies gratuitement et sont destinées à votre évaluation. Nous estimons que les informations sont fiables à la date de la présente fiche de données de sécurité, mais il vous incombe de déterminer si elles conviennent à l'usage que vous en ferez. Il vous est conseillé de ne pas considérer ces informations comme absolument complètes, car des informations supplémentaires peuvent être nécessaires ou souhaitables en cas de conditions ou de circonstances particulières, exceptionnelles ou variables, ou en raison de lois ou de réglementations gouvernementales applicables. Par conséquent, vous ne devez utiliser ces informations qu'en complément d'autres informations que vous avez recueillies, et vous devez déterminer de manière indépendante la pertinence et l'exhaustivité des informations provenant de toutes les sources afin de garantir à la fois l'utilisation correcte du matériel décrit dans le présent document et la sécurité et la santé des employés. Ainsi, aucune garantie n'est exprimée ou sous-entendue quant aux résultats à obtenir sur la base de l'utilisation de ces informations.